MUNICIPALITÉ DE SAINT-MOÏSE

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée que :

La municipalité de Saint-Moïse avise sa population que la séance du conseil municipal du 6 octobre 2025 est devancée au mercredi **1er octobre 2025** aux heures et lieu habituels.

Donné à Saint-Moïse, ce 21 juillet 2025

Nadine Beaulieu, Greffière-trésorière